



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E154669

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2024

ÉDITÉ LE 11/08/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/07/1981

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 16/02/2023
7 622

Raison sociale : ETABLISSEMENTS ROMELE

391 ROUTE D'HORNAING
59870 WANDIGNIES-HAMAGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI 1982B00017

Siret : 322 721 580 00031

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3025558

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4164836104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4164836104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 09 50 81 11 21

Portable : 06 32 22 31 07

Fax :

Site Internet :

E-mail : sarl.romele@free.fr

Responsabilité légale :

ROMELE JULIEN GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	26/07/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	26/07/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	29/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/11/2021
o Fenêtres de toit	17/11/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.